

Le Projet Pastoral Missionnaire de la paroisse.

«Annoncer l'Évangile n'est pas pour moi un titre de gloire : c'est une nécessité qui m'incombe. Oui malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile» (1 Co 9, 16).

Quel est celui d'entre vous qui veut bâtir une tour, et qui ne commence pas par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout ? (Lc 14, 28).

Le processus est aussi important que le résultat

Je vous invite à élaborer le projet pastoral missionnaire de votre paroisse

Un projet pastoral missionnaire paroissial n'est pas un programme pour cinquante ans, mais des orientations à mettre en œuvre pour quelques années. Ces orientations servent de points de repère pour tous les acteurs de la vie et la mission de la paroisse. Car aujourd'hui comme hier « *La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux* » (Mt 9,37). Devant l'ampleur de la tâche et les limites de nos ressources, nous pouvons courir le risque de nous épuiser et de nous disperser. L'enjeu de l'élaboration d'un projet pastoral missionnaire n'est pas de faire une liste exhaustive de tous les domaines de la pastorale. Il ne cherchera pas à vouloir tout faire, mais à cibler ce qui nous semble essentiel pour le service de la mission que Dieu nous confie et des hommes et femmes à qui Il nous envoie sur le territoire de notre paroisse.

Le curé et l'équipe pastorale paroissiale se saisissent de l'invitation et la mettent en œuvre avec l'ensemble de la paroisse (services, groupes, équipes, mouvements existants...). Car un projet pastoral paroissial n'est pas le projet d'une personne ou d'une équipe, mais d'une communauté de fidèles du Christ. C'est ce qui lui confère du poids et une certaine continuité par delà les changements de personnes. On cherchera donc à ce qu'un grand nombre de paroissiens et d'acteurs pastoraux apportent leur pierre à la réflexion.

Comment et avec qui travailler ce projet pastoral missionnaire ?

Avec le pasteur de la communauté paroissiale, l'EPP suscitera la réflexion commune, d'abord des services, groupes ou équipes de la paroisse (ne pas hésiter à inviter largement, y compris les groupes de jeunes) ; à cet effet, on utilisera la fiche « réflexion ». La réflexion se conclura par un temps fort : forum, assemblée paroissiale, conseil élargi...

Le pasteur et l'EPP (avec quelques personnes qui pourront être associées) auront à rassembler la réflexion des uns et des autres, à formuler le projet pastoral missionnaire de la paroisse et me le proposer.

- La démarche et les questions qui suivent peuvent y aider.
- Il sera aussi utile de savoir se référer à des textes fondateurs.
- Enfin, en invoquant le grand acteur de la mission de l'Eglise qu'est l'Esprit-Saint, nous n'oublierons pas de porter dans la prière ce processus de réflexion, en communauté, mais aussi en y invitant certaines personnes malades ou isolées.

« Si le Seigneur ne bâtit la maison les bâtisseurs travaillent en vain » (Ps 127, 1-2).

+ Michel Pansard

Une démarche.

1° étape : voir la fiche « réflexion »

2° étape : Elaborer le projet pastoral missionnaire (A travailler en Equipe Pastorale Paroissiale).

- **A partir des compte-rendus des réflexions des groupes de la paroisse**
A partir de la triple mission de l'Église à laquelle nous participons par notre baptême :
 - le service de l'annonce de la foi et du témoignage.,
 - le service de la louange et de la grâce de Dieu
 - le service de la charité et l'engagement dans le monde.

- **Se livrer à une séance d'échange libre :**
 - Quels axes de travail et quels projets missionnaires souhaitons nous poursuivre, initier ?
 - Quelles priorités pour la paroisse dans chacun de ces domaines ?
 - Sans oublier comment se fera l'articulation entre elles.

- **Définir des critères de choix :**
Qu'est-ce qui va guider nos choix ? Les habitudes ? Les besoins ? Les compétences présentes ? Les questions vitales auxquelles nos contemporains sont confrontés ? La priorité évangélique aux pauvres et aux précaires est-elle respectée ? ...

- **Passer les propositions au crible de ces critères.**
Etape importante : c'est ce qui va permettre de bâtir un consensus sur les grandes options de la vie de la communauté. C'est ce qui donnera aussi un appui sûr pour la cohérence et la persévérance de l'action.

- **Formuler le projet avec quelques priorités retenues en termes concrets.**
Ce sera comme le fil rouge des années à venir.

- **Valider le projet et le proposer à l'évêque.**

- **Communiquer le projet pastoral.**
Après réception par l'évêque, il sera largement communiqué dans la paroisse :
 - à la communauté rassemblée
 - par une communication plus large (site internet, journal paroissial...)Il sera transmis aussi aux paroisses voisines.

3° étape : Mettre en œuvre le projet pastoral missionnaire.

- Le projet pastoral missionnaire restera lettre morte, s'il ne prend pas en compte la réalité des moyens et ressources (humaines et économiques...) disponibles ou à susciter.

- Inscrire la mise en œuvre du projet dans le temps en le déclinant en projet d'année, en se donnant des échéances, en précisant qui fait quoi, qui est chargé de quoi et en communiquant régulièrement sur l'avancement du projet.

4° étape : Evaluer

- Prendre chaque année un temps d'évaluation pour faire le point, mesurer le chemin parcouru et les fruits portés, ajuster et préciser la suite du chemin.

NB : A chaque étape, vous pouvez faire appel au service de formation continue pour vous aider dans la démarche.